

Avis CFDT sur la consultation relative au projet Task Force EVOLUTION

Le CSE est consulté ce jour sur le projet Task Force EVOLUTION.

Dans le cadre de la recherche d'une optimisation de l'exécution du programme EPR2, Framatome a fait une proposition à EDF d'élargir son scope sur les principaux systèmes de la chaudière. Ceci vise à assurer la responsabilité de la performance de la chaudière via l'intégration verticale des études procédé-sûreté, assurer la responsabilité réglementaire sur le périmètre des 4 principaux Systèmes Élémentaires de la chaudière, du CPP/CSP et ce en tant qu'EPCC et tirer profit de son expérience industrielle sur l'instrumentation.

Lors de la consultation sur le Projet Nice/Edvance, la CFDT avait exprimé ses réserves concernant le descopage des activités historiques de chaudiériste de Framatome au bénéfice de l'ingénierie Edvance. Nous avons anticipé un morcellement du périmètre induisant des interfaces supplémentaires, en particulier pour le réglementaire dont le NPE/NPS Policy (HPC et SCZ). De même, des activités transférées à Edvance et n'ayant pas de compétences et/ou de structure dans cette nouvelle ingénierie a nécessité la création de Convention de Service afin que Framatome puisse y palier : ceci n'a pas simplifié les processus. Au printemps 2018, lors de leur novation dans Edvance, les salariés Framatome ont dû s'adapter tant sur la délocalisation géographique de leur lieu de travail, intégrer une structure historique CNEN/Sofinel, utiliser des logiciels/outils moins disant que ceux de Framatome en particulier la GED et sa fonctionnalité workflow de revue documentaire de la LOD des fournisseurs non intégrée, passer d'une organisation où EIRA est totalement intégré dans le workflow du projet à un mandatement de la DI/DQI avec toute la complexité de ce fonctionnement. De même, le management des MAD Framatome est devenu bicéphale avec un manager hiérarchique et un manager opérationnel.

Aussi, le Projet EVOLUTION qui nous est présenté ce jour fait sens. Il ne remet pas en cause le travail effectué par les salariés de l'ingénierie mutualisée provenant de différentes structures : MAD Framatome, MAD EDF, Edvance employeur et prestataires mais met en évidence la perfectibilité de l'organisation et responsabilité des scopes dont l'EPCC. Il permet de rationaliser le périmètre à la suite du REX du projet HPC/SCZ, fluidifier les processus et supprimer des interfaces pour un gain cost/planning du déroulement de ce projet New Builds.

En conséquence, la CFDT Framatome, après analyse du projet présenté lors du CSEC du 25 mars 2026, rend un avis favorable.

Toutefois, nous émettons les remarques suivantes sur ce Projet :

- Il faut accompagner les salariés Framatome embauchés directement dans Edvance par le passé même si le lieu de travail ne changera pas avec Evolution. Ils pourraient être perturbés par cette nouvelle organisation en lien managérial direct Framatome, ceux-ci n'ayant jamais réellement connu Framatome,
- Il faut veiller à ce que l'IT mise en place sur les PC Framatome permettent d'accéder à toutes les ressources, outils et logiciels d'Edvance nécessaires à leur activité. L'ouverture des flux entre les infrastructures IT de Framatome et Edvance serait appréciable pour éviter les machines virtuelles du type VDI/Citrix avec leur lenteur associée,
- Il faut embarquer les prestataires en place actuellement sur ces périmètres de l'EPR2 en transférant leur contrat d'Edvance à Framatome pour éviter de la perte de connaissance préjudiciable au Projet,
- Sur le périmètre instrumentation, il faut veiller à limiter les interactions entre Framatome et EDF/Edvance compte tenu du partage prévu entre la revue documentaire, suivi de fabrication DQI, Supply Chain et qualification afin d'éviter les interfaces.

